

École: un accident sur deux DANS LA COURS DE RÉCRÉ

► Le cours d'éducation physique est également source de nombreux sinistres

► Un accident scolaire sur deux intervient dans la cours de récréation, selon les statistiques des assureurs Ethias et CI assurances, qui couvrent de tels dommages respectivement dans le réseau officiel et dans l'enseignement libre. Sur l'ensemble de l'année 2014, le nombre d'accidents scolaires en cours de récréation a été de 14.680 chez Ethias, soit 48,1% du total. Pour l'ensemble de l'année de 2015, le nombre d'accidents a cette fois été de 14.284 sur un total de 28.367, un chiffre légèrement à la baisse due notamment au fait que la Communauté française n'est plus chez Ethias depuis la rentrée de septembre. La proportion reste

grosso modo la même, de l'ordre de 50,35 %.

POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015, le pourcentage est de 41,74 % sur un total de 9.805 accidents dans l'enseignement libre en Région wallonne et à Bruxelles, selon les données de CI Assurances, qui assure 70 % des élèves du réseau libre à l'échelle nationale. Elle est toutefois de 51,47 % de si l'on tient compte uniquement des accidents survenus à l'intérieur de l'école (82,9 % des cas). Et ces accidents interviennent le plus souvent à l'automne, en raison des conditions météo (on glisse plus facilement sur des feuilles mouillées traî-

nant sur le sol).

Le cours d'éducation physique est le deuxième gros responsable des accidents scolaires avec une proportion oscillant entre 25,22 % chez Ethias pour l'ensemble de l'année 2014 et 23,40 % pour l'ensemble de l'année 2015. Cette proportion est cette fois de 25,56 % chez CI Assurances, (30,84 % si l'on tient compte uniquement des accidents survenus au sein de l'école).

Il y a également des accidents sur le chemin de l'école, de l'ordre de 2,55 % chez Ethias et de 7,40 % chez CI Assurances.

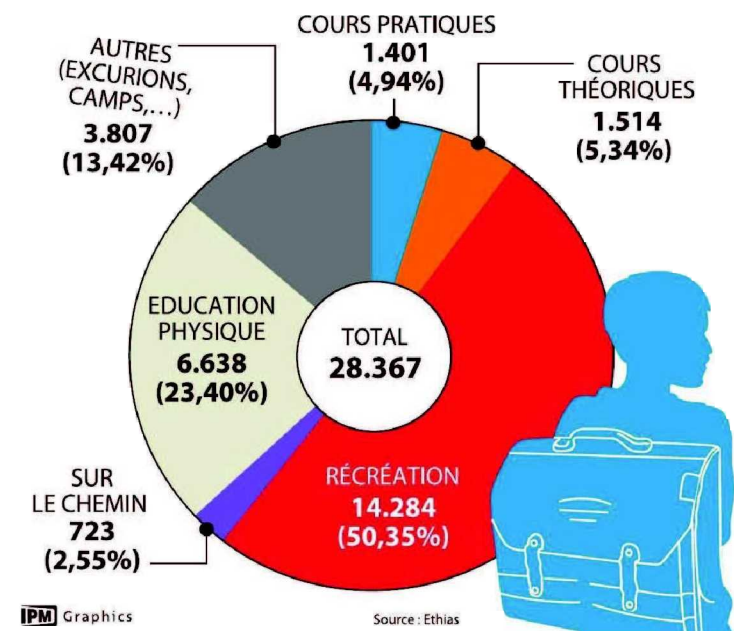
LE NOMBRE D'ACCIDENTS - environ 220 par jour sur base de

ces chiffres - peut paraître impressionnant, mais il est à relativiser. "La plupart des dossiers concernent des accidents bénins (hématomes, entorses, égratignures,...", explique Benoît Rigo, porte-parole chez Ethias. "La toute grande majorité des sinistres porte sur la garantie accidents corporels qui prévoit le remboursement des frais médicaux repris au tarif de l'Inami et après intervention de la mutuelle dans les limites contractuelles."

Quel montant cela représente-t-il en interventions? Ethias ne communique pas ces chiffres.

P.D.-D.

Accidents scolaires assurés chez Ethias en 2015



1 enfant sur 20 a un accident scolaire

Quelque 166.638 élèves francophones du réseau libre étaient assurés durant l'année scolaire 2014-2015 par CI Assurances.

Pas moins de 9.805 accidents ont été relevés. Cela fait un peu moins de 6 % des élèves concernés par un accident scolaire, ou encore un sur vingt à peu de chose près.

Les statistiques de CI Assurances sont très précises sur les causes des accidents.

Pour les accidents intervenus à l'école, la cours de récréation et la salle de gymnastique et terrain de sport représentent près de 83 % des accidents scolaires. Il y en a également 7,4 % en classe; 4,9 % dans les couloirs, ascen-

seurs, escaliers ou encore WC.

Les labos viennent ensuite avec 3,41 % des accidents et l'on dénombre une petite dizaine de sinistres dans le garage à vélos ou dans les vestiaires. Les causes des accidents sont des chutes (57,29 %), des maladresses (25,33 %) ou encore des incidents ou disputes (1,30 %).

Pour les accidents arrivés sur le chemin ou au retour de l'école (7,40 % des cas), 70 % de ces sinistres l'ont été alors que l'élève était à vélo (17,41 % en tant que piéton).

P.D.-D.

L'IBSR POUR "L'ÉLARGISSEMENT des zones 30" près des écoles

▣ 87 % des enfants décédés en se rendant à l'école entre 2010 et 2012 ont eu l'accident dans un rayon de 300 m autour de celle-ci

► Après 10 années de zones 30 aux abords des écoles, les résultats sont probants, selon le bilan de l'Institut belge pour la sécurité routière (IBSR).

Entre 2010 et 2012, 7.048 enfants âgés de 3 à 11 ans ont été impliqués dans un accident corporel en Belgique. Près de 40 % d'entre eux (2.551 enfants) l'ont été sur le trajet vers l'école (2.291 accidents au total).

SEULEMENT 5 % des enfants impliqués dans un accident corporel (accident ayant provoqué au moins un blessé) sur le trajet de l'école l'ont été dans la zone 30 aux abords immédiats de l'établissement scolaire. "C'est très

peu, on remarque donc l'utilité de ce dispositif", commente Benoît Godart, porte-parole de l'IBSR. Au total, moins de 1,4 % des écoles primaires ont enregistré un accident dans leur zone 30 au cours des 3 années étudiées. L'environnement immédiat des écoles est donc relativement sûr.

Le problème se situe au-delà de la zone 30. En effet, selon l'étude de l'IBSR, plus de 3 enfants sur 4 (77 %) ont été victimes de l'accident alors qu'ils se trouvaient dans une zone comprise entre la zone 30 et 300 mètres autour des écoles. "Ceci pourrait s'expliquer par une baisse de vigilance des usagers,

malgré une présence encore massive d'enfants."

POUR L'IBSR, certaines mesures pourraient "améliorer la situation. La possibilité, à certains endroits, d'étendre la zone 30 en y englobant éventuellement un carrefour dangereux. En plus, la mise en place, dans un périmètre de 300 mètres autour des écoles, d'un système d'affichage spécifique permettrait, aux heures d'entrée et sortie d'école, d'alerter les usagers sur la présence d'enfants dans cet espace."

En outre, entre 2010 et 2012, 15 enfants ont été victimes d'un accident mortel sur le chemin de l'école, soit 40 % de l'ensemble des enfants tués en Belgique dans un

accident de la route pendant cette période. 13 enfants sur 15 ont été tués dans un périmètre de 300 mètres autour d'une école et aucun en zone abords d'école. D'où l'intérêt pour l'Institut, d'élargir ces zones de vigilance.

L'âge moyen des enfants impliqués dans un accident sur le trajet de l'école est de 7 ans ½. Le risque d'être impliqué dans un accident augmente graduellement avec l'âge des victimes. Il y a, par exemple, deux fois plus d'enfants de 11 ans victimes d'un accident sur le chemin de

l'école que d'enfants de 3 ans. Les raisons sont simples : l'autonomie des enfants sur le trajet de l'école et une diversification des modes de transport utilisés.

Julien Crepin

Moins de 1,4 % des écoles primaires ont enregistré un accident dans leur zone 30

Dans un accident sur 2, l'enfant est piéton

Selon l'étude de l'IBSR, 46 % des enfants impliqués dans un accident sur le chemin de l'école étaient passagers de voiture.

C'est le mode de transport

vers l'école le plus fréquent. 33 % étaient piétons, soit dans un tiers des accidents. Et, dans un cas sur cinq, l'enfant accidenté était cycliste.

Une analyse des modes de transport utilisés par les enfants accidentés en fonction de la localisation de l'accident donne la répartition suivante : plus on s'éloigne de

l'école, moins les piétons sont impliqués dans les accidents. Ces résultats s'expliquent par le fait que les enfants sont tous piétons lorsqu'ils franchissent les portes de l'école, mais se dispersent en fonction des choix de moyens de transport. Il est donc rare de retrouver un enfant à pied à quelques centaines de mètres de l'école.

Parmi les enfants piétons impliqués dans un accident, 39 % étaient sur un passage au moment de l'accident; 16 % se trouvaient à moins de 30 mètres des clous.

Pour ce qui est des cyclistes, 28 % roulaient sur une piste cyclable au moment de l'accident.

J. C.